

CONVOCATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Vendredi 11 Février 2022 au CIS Cagnes sur mer à 18h30, s'est tenue la réunion du conseil d'administration de l'association Amicale des sapeurs pompiers de Cagnes sur mer.

Ordre du jour :

- 1/** Election du Président et vice-président
- 2/** Election du trésorier et trésorier adjoint
- 3/** Election du secrétaire et secrétaire adjoint
- 4/** Responsable réservation et suivi des appartements
- 5/** Responsable des manifestations de Noël 2022 (Organisation, commande et distribution des jouets.....)
- 6/** Responsable achat & distribution des paniers 2022
- 7/** Responsable manifestation Ste Barbe 2022
- 8/** Responsable des calendriers 2023 (gestion, élaboration des photos, démarchage pub, commission)
- 9/** Calendriers 2021 - bilan final
- 10/** Proposition, modification règlement intérieur de l'octroi des primes "retraités", *proposition remise à l'ordre du jour.*
- 11/** Proposition de participation financière (couronne, gerbe...) aux obsèques d'un ascendant/descendant d'un amicaliste, *proposition remise à l'ordre du jour.*
- 12/** Section JSP, demande d'aide financière, *proposition remise à l'ordre du jour.*
- 13/** Questions diverses

Étaient convoqués, présents ou représentés :

- Yannick Garcia
- Pierre Aiguier
- Stéphane Lafaury
- Philippe Valiani
- Sylvain Monchablon
- Alain Ruggiero
- Nicolas Viltrouve
- Charles Edouard Marcou

Sont absents et excusés :

- Arnaud Comino
- Jérémy Nivelles
- Franck Trappler
- Thierry Bonzi

1/ Election du Président et vice-président

Philippe VALIANI et Alain RUGGIERO se présentent respectivement Président et Vice-Président.

Élus à l'unanimité

2/ Election du trésorier et trésorier adjoint

Sylvain MONCHABLON et Yannick GARCIA se présentent respectivement Trésorier et Trésorier adjoint.

Élus à l'unanimité

3/ Election du secrétaire et secrétaire adjoint

Pierre AIGUIER et Arnaud COMINO se présentent respectivement Secrétaire et Secrétaire adjoint

Élus à l'unanimité

4/ Responsable réservation et suivi des appartements

Thierry BONZI et Nicolas VILTROUVE se présentent à ce poste.

Élus à l'unanimité

5/ Responsable des manifestations de Noël 2022 (Organisation, commande et distribution des jouets.....)

Pierre AIGUIER et Nicolas VILTROUVE se présentent à ce poste.

Élus à l'unanimité.

6/ Responsable achat & distribution des paniers 2022

Jérémy NIVELLE souhaite renouveler cette tâche déjà brillamment effectuée en 2021.

Elu à l'unanimité

7/ Responsable manifestation Ste Barbe 2022

Le bureau dans son ensemble assurera cette tâche

8/ Responsable des calendriers 2023 (gestion, élaboration des photos, démarchage pub. commission)

Yannick GARCIA s'occupera de la gestion de la distribution

Charly MARCOU s'occupera des photos

Stéphane LAFAURY s'occupera des sponsors

Les autres membres du bureau les assisteront si besoin.

9/ Calendriers 2021 - bilan final

Le montant total définitif de la distribution des calendriers 2022 s'élève à 132905 euros.

10/ Proposition, modification règlement intérieur de l'octroi des primes "retraités". proposition remise à l'ordre du jour.

Il est nécessaire de rappeler qu'une prime de fin d'année pour services rendus, est versée à chaque retraité à la condition expresse que ce dernier ait été membre de l'Association jusqu'à la fin de son activité ET qu'il ait participé à la tournée des calendriers jusqu'à son départ en retraite.

Le montant de cette prime est défini, chaque année, par le conseil d'administration.

En 2022, 30 retraités adhèrent à notre Amicale dont 24 touchent cette prime de fin d'année.

A travers l'ensemble du département, notre Amicale semble bien être la seule à avoir une telle politique d'entraide et de fidélisation envers ses anciens et l'on peut s'en féliciter. Car à cela s'ajoutent aussi deux paniers de Noël, une soirée organisée en fin d'année dans le cadre des festivités de la Sainte Barbe, la possibilité de pouvoir participer à différentes manifestations organisées tout au long de l'année (Loto, sortie, cinéma, etc.....), la possibilité de pouvoir participer aux voyages organisés par l'Association en bénéficiant de tarifs réduits, l'accès aux trois appartements propriété de l'Association (Valberg, La Foux d'Allos et St Cyprien) moyennant une participation financière dont le montant est défini par le conseil d'administration (voir règlement "Appartements") ainsi que la possibilité de pouvoir acheter des tickets de cinéma ou des forfaits de ski à tarifs réduits (tarif fixé par le CA)

Néanmoins, depuis quelque temps, nous constatons malheureusement que nombre de nos collègues retraités ne se manifestent qu'une fois l'an, le temps venu de récupérer colis et chèque de fin d'année.

Tout au long de l'année, nos communications, propositions ou autres organisations d'évènements ne reçoivent que très peu d'écho.....voir aucun.

Il est nécessaire de rappeler que le but d'une association reste avant tout le projet commun et le partage d'activité et de valeurs d'un ensemble de personnes dans le domaine humain, festif, sportif, culturel, etc.....tout cela ensemble !

En lien avec le membre "retraité" du conseil d'administration de notre association, nous souhaitons dès l'an prochain, changer l'esprit, la finalité et le mode de distribution de cette prime de fin d'année réservée aux retraités.

En plus de toutes les manifestations auxquelles ils sont déjà conviés, l'Amicale financera pour nos seuls adhérents retraités et leurs conjoints, et ce chaque année, une activité festive, culturelle, culinaire de leur choix.

Une somme globale sera alors allouée en fonction de ladite activité et du nombre de participants.

Le but de cette refonte n'est nullement de réaliser des économies puisque qu'un montant global similaire pourra être mobilisé à ces fins, toujours proportionnellement aux nombre de participants.

L'ambition de cette nouvelle répartition est bien de réunir nos retraités entre eux et de retisser les liens qu'ils ont connus par le passé.

Nous avons donc décidé de mettre fin au système actuel pour rassembler et mutualiser l'ensemble des primes individuelles de fin d'année en une seule somme globale de fin d'année allouée à nos adhérents retraités.

Mise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

11/ Proposition de participation financière (couronne, gerbe...) aux obsèques d'un ascendant/descendant d'un amicaliste. *proposition remise à l'ordre du jour.*

L'amicale prendra donc en charge l'achat d'une gerbe suite au décès d'un descendant/ascendant direct et ce, après l'accord de l'amicaliste concerné.

Mise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

12/ Section JSP, demande d'aide financière. *proposition remise à l'ordre du jour.*

Une aide financière de 1000 euros sera allouée en 2022 à la section JSP de Cagnes sur mer

Mise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

13/ Questions diverses

Sylvain MONCHABLON et Franck TRAPPLER se proposent afin de s'occuper des distributeurs de boissons et friandises situés près de la maquette.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h45